

RECLOSES FLASH INFOS #99

1^{er} avril 2025

Photo Christian Vella

Prochain conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal se tiendra le **vendredi 4 avril 2025 à 18h30** à la mairie.

Les séances des conseils municipaux sont publiques. Tout citoyen peut y assister. Aucune condition particulière n'est requise pour assister à un conseil municipal.



CONSEIL MUNICIPAL



ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 15 janvier 2025
- 2/ Compte financier unique (CFU)
- 3/ Affectation du résultat
- 4/ Taxes communales 2025
- 5/ Budget 2025
- 6/ Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau - Approbation
- 7/ Affaires et informations diverses

Enquête publique PLUi



Plus que quelques jours pour répondre à l'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'agglomération du Pays de Fontainebleau et les projets de Périmètres Délimités des Abords (PDA) qui se déroulent **jusqu'au vendredi 4 avril 2025 inclus** (voir le flash infos #97 du 17 février 2024).

L'enquête publique vous donne la parole.

Elle permet aux habitants, associations, aménageurs, entrepreneurs... de participer une nouvelle fois après la période de concertation :

- à l'élaboration du projet d'aménagement et des règles d'urbanisme de leur territoire (PLUi),
- aux projets des 17 nouveaux périmètres de protection des monuments historiques, nommés Périmètres Délimités des Abords (PDA) proposés pour certains monuments historiques du territoire.

Vous pouvez consulter le dossier :

- En mairie (dossier papier allégé ou sur tablette numérique pour le dossier complet) pendant les jours et heures habituels d'ouverture.
- Au siège de l'agglomération du Pays de Fontainebleau (dossier complet) 80 route de Valvins à Samois-sur-Seine.
- Sur le [site internet dédié](#) à l'enquête publique.

Une fois l'enquête publique terminée, la commission d'enquête rédige **un rapport et des conclusions**.

Règles actuelles d'urbanisme à Recloses



Au vu des questionnements de quelques-uns des habitants concernant le PLUi, il nous semble important de vous rappeler que le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Recloses est caduc **depuis le 1er janvier 2021**, son règlement écrit et graphique n'est donc plus opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (cf. [Bulletin d'information trimestriel 2021-04 de Juin 2021](#), page 3, accessible sur le site internet de la commune et sur l'application mobile MyMairie).

L'information est également en ligne sur le site du village de Recloses, [onglet vie municipale, urbanisme](#).

Le RNU (Règlement National d'Urbanisme) s'impose donc à Recloses depuis 2021 faute de PLU. Ainsi, la commune ne maîtrise plus seule son urbanisme. Seules les Servitudes d'Utilité Publiques (SUP) continuent elles de s'appliquer même en l'absence de document d'urbanisme.

Le RNU est un ensemble de règles générales qui visent à encadrer l'utilisation des sols sur tout le territoire français. Le principe général du RNU est que les nouvelles constructions ne sont autorisées qu'à l'intérieur des parties urbanisées (PAU) de la commune (cf. carte en mairie).



Déjections canines : expérimentation du département



La mairie a accepté la proposition du département d'expérimenter les tests ADN sur les déjections canines.

Cette mesure qui entrera en vigueur dès le 1er avril 2025 vise à responsabiliser les maîtres et à maintenir la propreté de notre village.

Grâce à une collaboration avec un laboratoire parisien spécialisé dans l'identification ADN des animaux, nous pourrons analyser les déjections canines pour remonter jusqu'aux propriétaires négligents. @La municipalité invite donc tous les détenteurs de chiens à faire enregistrer l'ADN de leur animal auprès de la gendarmerie de La Chapelle-la-Reine du 1er au 30 avril afin de constituer une base de données municipale et de permettre d'identifier rapidement les contrevenants.

La municipalité espère ainsi dissuader les comportements inciviques.

Retrouvez toutes ces actualités ainsi que celles des communes avoisinantes sur le site internet www.recluses.fr ou sur l'application mobile MyMairie disponible sur Google Play et App Store.

APOPAQUE 2025

WARHAMMER 40 000

Bienvenue à notre partie annuel dans l'univers futuriste de Warhammer 40000

La rencontres des passionnés, des joueurs de toute la France s'affronte tout un weekend dans une grosse partie du jeu de figurine à peindre Warhammer 40000

Plus de 3000 figurines peintes sur table, du simple soldat, tank, alien jusqu'aux machines titanesque !!!!!!!



Ouvert au public de 11h00 à 18h00 samedi 19 avril 2025 et de 11h00 à 16h00 le dimanche 20 avril 2025

Salle des fêtes de Reclosés

Pour toute information : bulledejeuxanimation@hotmail.com - [facebook](#) : APOPAQUE

Le petit marché du samedi matin.



le 5 avril

votre traiteur thaïlandais Aom



le 12 avril

Votre traiteur antillais Tipik Lakay

Mairie de Recloses

1 RUE DES ÉCOLES, 77760, RECLOS, TÉL. 01 64 24 20 29

Vous avez reçu ce courriel parce que vous êtes inscrit à notre Flash Infos.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les redresseurs, demander leur effacement ou exercez votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, adressez votre demande par courriel à l'adresse mairie@recloses.fr.



[Se désinscrire](#)

